

## **Activités périscolaires : inscriptions et réservations**

**Plus de 2 200 enfants fréquentent quotidiennement les sept écoles de la commune. Les services périscolaires regroupent l'ensemble des activités proposées aux enfants dans les écoles les jours de classe, les mercredis et les vacances scolaires.**

### **Quelles sont les activités périscolaires proposées par la Ville ?**

- Accueil du matin (7h - 8h20)
- Restauration scolaire (attention se termine à 13h le mercredi)
- Études surveillées (16h30-18h)
- Accueil du soir (16h30-19h)
- Accueil périscolaire du mercredi (7h30-13h / 13h-19h / 7h30-19h)
- Vacances scolaires (Arrivée : 7h30-9h30 / Départ : 16h30-19h).

### **Comment inscrire mon enfant ?**

Le dossier périscolaire est une pièce obligatoire pour permettre la fréquentation des activités périscolaires. Un dossier complet est distribué à toutes les nouvelles familles lors de l'inscription scolaire et le dossier est renouvelé avant le début de l'année scolaire.

L'inscription peut s'effectuer en ligne sur le portail [Espace citoyen-famille](#) ou directement au service Affaires générales de l'Hôtel de Ville, **au plus tard trois semaines avant le début de la période des vacances concernées.**

A noter : les enfants de petite section et de CP sont inscrits automatiquement au moment de l'inscription scolaire. Aucune autre démarche n'est nécessaire.

### **Pourquoi faut-il obligatoirement réserver certaines activités ?**

Après l'inscription administrative initiale, la réservation des activités est obligatoire.

Les réservations se font au mois, au trimestre ou à l'année.

Pour les besoins ponctuels, vous pouvez :

- Utiliser un planning mensuel à déposer aux Affaires générales situé au 1bis, avenue Foch
- Réserver en ligne sur le portail Espace citoyen-famille

Si vous ne disposez pas d'un accès à internet, vous pouvez utiliser le planning de réservation papier disponible :

- Sur le site internet de la Ville de Montmorency
- Au sein de l'accueil périscolaire de votre enfant

Ces plannings peuvent être déposés au service Affaires générales situé au 1bis, avenue Foch.

### **Comment réserver ?**

Pour réserver les activités périscolaires de votre choix, vous disposez de trois possibilités :

- Se connecter au portail Espace citoyen-famille
- Télécharger en ligne la version papier du planning périscolaire (mensuel, trimestriel ou annuel).

## Quels sont les délais de réservation et/ou de modification ?

Les inscriptions / annulations sont possibles dans le respect des délais suivants :

- Jusqu'au mercredi précédent pour les accueils périscolaires du mercredi
- Le dernier vendredi ouvrable de chaque mois pour les formules "études", "forfait" et "études et accueil du soir"
- La réservation préalable est obligatoire pour les services suivants : vacances scolaires et mercredis. En l'absence de réservation, le tarif "présence exceptionnelle" est appliqué (Il est par exemple de 34.49 € la journée pour les petites et grandes vacances)
- Jusqu'à trois semaines avant le début de la période concernée pour les vacances d'automne, de fin d'année, d'hiver, de printemps et de juillet.
- Jusqu'à 15 jours ouvrables avant le premier jour des vacances de juillet.

## La facturation

La facturation se fonde sur le quotient familial.

Les prestations suivantes sont facturées uniquement en fonction de la présence des enfants :

- Accueils périscolaires du matin et du soir
- Restauration scolaire
- Formule "études et accueil du soir"

Pour l'accueil périscolaire du mercredi et des vacances scolaires, la facturation s'effectue selon les réservations effectuées.

Les études surveillées sont facturées au forfait.

Infos pratiques

Le portail [Espace citoyen-famille](#) vous permet, en quelques clics, d'inscrire votre enfant, de réserver, annuler ou modifier ses activités. Vous pouvez également régler l'ensemble de vos factures.

Contact

### Service Affaires générales

**Tél. :** 01 39 34 95 39

**Mail :** [espace-famille@ville-montmorency.fr](mailto:espace-famille@ville-montmorency.fr)

Horaires d'ouverture : le lundi de 14h à 17h, du mardi au vendredi de 8h30 à 12h30 puis de 14h à 17h (16h le vendredi) et le samedi de 8h30 à 12h

Document(s)

[Formulaire mandat de prélèvement SEPA et règlement financier valant contrat de prélèvement](#)

[Guide du périscolaire](#)

[Règlement intérieur](#)

[Plaquette des ateliers périscolaires 2024 - 2025](#)

[Bulletin d'inscription aux ateliers périscolaires 2024-2025](#)

[Planning annuel et trimestriel 2024/2025](#)

[Planning mensuel février 2025](#)

[Planning mensuel mars 2025](#)

[Planning mensuel avril 2025](#)

[Planning mensuel mai 2025](#)

[Fiche d'inscription - vacances 30 mai 2025](#)

[Planning mensuel juin et juillet 2025](#)

[Fiche d'inscription - vacances d'hiver 2025](#)

[Fiche d'inscription - vacances de printemps 2025](#)

[Fiche d'inscription vacances juillet 2025](#)

[Fiche d'inscription vacances août 2025](#)

[Liste des pièces à fournir - inscriptions scolaires et périscolaires rentrée 2025](#)

[Fiche sanitaire - inscriptions périscolaires 2025/2026](#)

Liens utiles

[Accéder au portail Espace citoyen-famille](#)